

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Alerte-aux-dechets-radioactifs>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°39 > **Alerte aux déchets radioactifs ! 3115 communes menacées par une poubelle nucléaire !**

1er août 2008

Alerte aux déchets radioactifs ! 3115 communes menacées par une poubelle nucléaire !

Agissez pour empêcher ce projet.

Ce sont 3115 communes dans 20 départements qui ont été sollicitées par le ministère de l'Écologie "afin d'identifier des sites susceptibles d'accueillir un centre de stockage de déchets radioactifs de faible activité à vie longue" dont la durée de vie est tout de même estimée à plusieurs dizaines de milliers d'années. En plus de Bure (Meuse), empêchons ce nouveau site d'enfouissement !

Comme l'a fait le Réseau "Sortir du nucléaire", chaque citoyen est invité à demander la liste précise des 3115 communes en téléphonant à l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) au 01 46 11 80 00 ou au 01 46 11 82 94 ou en envoyant un email à : webcom@andra.fr. Fin juin 2008, au moment où nous écrivons ces lignes, nous agissons pour contraindre les autorités à publier la liste précise des 3115 communes. Nous avons cependant déjà réussi à nous procurer une carte de France des zones menacées (que nous publions ci-contre).

Les 20 départements concernés sont : Ardennes, Aube, Aveyron, Cher, Eure, Indre, Lot, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Seine-Maritime, Somme, Tarn-et-Garonne, Vosges.

Le Réseau appelle tous ses militant-e-s habitant dans l'un des 20 départements ci-dessus à écrire à son maire pour savoir si leur commune a été sollicitée, pour marquer son opposition à ce projet, et à nous transmettre toute réponse qui sera faite.

Vous pouvez télécharger la lettre type à envoyer à votre maire sur

<https://www.sortirdunucleaire.org/dossiers/alerte-dechets.html>

Ou envoyez-nous une enveloppe timbrée à votre nom et adresse à : Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04

N'hésitez pas aussi à contacter les relais locaux ou proposez-vous comme relais local pour votre commune dans les 20 départements concernés. Cette liste et le formulaire pour s'inscrire comme relais local sont disponibles à l'adresse internet ci-dessous.

Déchets radioactifs : 33 villages du Quercy démarchés

Missionnée par le ministre de l'Écologie Jean-Louis Borloo, l'ANDRA, dans le cadre de sa recherche d'un site d'implantation pour un stockage de déchets radioactifs de faible activité et à vie longue, a saisi le préfet (...).

Jusqu'à la fin octobre 2008 pour se positionner

Dans le département, trente-trois communes de quatre cantons du Quercy (Caylus, Saint-Antonin, Caussade, Montpezat-de-Quercy) sont visées par la démarche qui est également d'actualité dans le Lot, le Tarn, et dans d'autres départements du centre, du nord et surtout de l'est du pays. "Il s'agit essentiellement de communes dont le territoire est, a priori, favorable, au plan géologique (sous-sol de lias, un calcaire), à l'accueil d'une telle installation", précise le préfet. Ils auront la possibilité de manifester leur intérêt pour le projet car il faut noter que c'est sur la base du volontariat que s'exercera le choix final. Les élus disposent jusqu'à fin octobre 2008 pour se positionner, puis, le cas échéant, confirmer leur candidature jusqu'au second semestre 2010. Selon l'Andra, "l'objectif est de procéder au choix de site fin 2010, en vue d'une demande d'autorisation de création du centre de stockage fin 2013. La mise en service du stockage est envisagée en 2019."

Une hostilité limpide chez les élus

Même s'il est question de mesures incitatives, pour l'heure, les premières réactions révèlent une hostilité limpide chez les élus.

"Je suis complètement opposé à ce projet", martèle Raymond Massip, conseiller général de Montpezat. "Nous ne sommes pas sûrs à 100% que ce soit sans réaction ; il peut y avoir encore beaucoup de radioactivité dans les déchets. Nous n'avons pas besoin d'implanter un tel site ici. Oui, on m'a contacté, et j'ai dit non."

Même son de cloche chez le conseiller général du canton de Caylus, Léopold Viguié : "Il faut croire que l'on voit notre territoire comme une zone déshéritée dont il pourrait être fait une réserve. Déjà en perte de vitesse, ce serait la fin du tourisme, la désertification... Le canton serait rayé de la carte. On nous dira qu'il n'y a aucun risque et que cela créera des emplois, mais ce serait une catastrophe." (...)

Gérard Agan, maire de Saint-Antonin : "J'y suis totalement hostile. Il faudra monter au créneau. C'est n'importe quoi ! Tous nos efforts de mise en valeur du patrimoine naturel de notre territoire seraient niés."

Une chose est sûre : dans le Quercy, le dossier n'a pas fini d'alimenter les conversations.

La Dépêche du Midi - 16 juin 2008

Jocelyn Peyret

mobilisations@sortirdunucleaire.fr